

RPE AAPE de Palaiseau, affiliés UNAAPE,
du Groupe Scolaire Caroline Aigle
10 rue Maximilien Robespierre
91120 Palaiseau
aape.carolineaigle@gmail.com

Direction des Services Départementaux de l'Éducation
National de l'Essonne
A l'attention de Monsieur BOURNE BRANCHU
Boulevard de France
91012 Evry Cedex

Palaiseau, le 08/12/21 (envoyée en RAR et email)

Objet : Non remplacement en classe de MS-GS pour une durée indéterminée.

Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale,

Nous, représentants de parents d'élèves, souhaitons vous alerter à nouveau sur le non-remplacement d'enseignant qui touche l'école Caroline Aigle et pour la troisième fois la classe de MS-GS depuis le 2 décembre 2021¹.

Concomitamment le 2 décembre 2021, le ministre de l'Éducation nationale nous a fait parvenir un message rassurant par sa Cheffe de cabinet (Cf. Annexe 1 ref. BDC/1234119592/MEL/PM) pour nous indiquer que « S'agissant plus particulièrement de **l'école Caroline Aigle de Palaiseau**, je vous informe que j'ai, d'ores et déjà, transmis votre courrier à **Madame la rectrice de l'académie de Versailles afin qu'elle examine la situation que vous avez exposée** et qu'elle vous tienne directement informé de la suite qui pourra y être réservée ».

Indubitablement, après plus d'une vingtaine de lettres des parents RPE² en 10 mois à son attention, toutes relatives à des non-remplacements, la situation dramatique des élèves du groupe scolaire Caroline Aigle allait enfin être examinée avec bienveillance par Mme la rectrice afin qu'elle débloque des moyens à la hauteur de la tragédie subie pour assurer une gestion des remplacements effectifs.

Le 7 décembre 2021, c'est un email de la direction de l'école qui mettra brutalement fin à cette embellie que nous espérions tous, où elle annonçait aux parents le non remplacement en classe de MS-GS pour une période indéterminée (Cf. Annexe 2).

A l'évidence, ce message de M. le ministre de l'Éducation nationale n'a pas encore été transmis au niveau de la circonscription de Palaiseau, en charge de la gestion des absences, afin de porter une attention particulière à nos élèves. D'expérience, la situation de ces élèves va perdurer avec des remplacements ici et là en décembre, où ils alterneront donc des journées réparties au fond d'une classe et des journées à la maison ponctué de quelques journées à l'école en fonction des arbitrages de Mme Zelmati.

¹ Nous sommes dans une situation inédite où la réponse apportée par Mme Zelmati, l'IEN de la circonscription de Palaiseau, à des longues absences d'enseignant sont des remplacements « perlés ».

² Ou bien est-ce le rapport remis par la Cour des comptes, ce 2 décembre 2021 également, qui pointait une politique insuffisante sur la gestion des absences des enseignants. <https://www.ccomptes.fr/fr/publications/la-gestion-des-absences-des-enseignants>

Et nous, parents, observons chaque année les conséquences de cette scolarité en pointillés avec plus d'enfants en difficultés, immatures, ayant des capacités très en dessous des attendus. Et in fine, l'ensemble de la pression s'exercera sur les enseignants pris en étau entre l'inquiétude des parents en cas de retard sur les programmes et le niveau réel des élèves et leurs besoins.

Et enfin comme chaque année, Mme Zelmati donnera des consignes insensées pour que les résultats standardisés des évaluations nationales, départementales et locales ne soient surtout pas communiqués aux parents et qu'aucun indicateur quantifiable n'apparaisse dans le projet d'école. Sans aucun résultat, ni aucun indicateur, Mme Zelmati nous sait ainsi rassurés sur « l'offre éducative de qualité [qui] constitue une priorité du ministère afin d'offrir les mêmes chances à chaque élève, où qu'il soit scolarisé » et c'est donc là **sa principale préoccupation** ?

Pour conclure, nous avons entendu et apprécié les récentes déclarations de M. le ministre de l'Education nationale dans les médias. Sachez que pour nous aussi, « c'est très important que les enfants aillent à l'école, ce n'est pas une variable d'ajustement. On ne doit pas, dans notre société, accoutumer tout le monde au fait que l'école est une chose où on va, où on va pas [...] Si **on a fait l'instruction obligatoire à trois ans**, c'était pour envoyer un message. **Parce que l'école c'est du sérieux, et c'est bon pour les enfants** ».

Si comme nous, vous êtes-vous aussi convaincus du bien-fondé et de la sincérité de ces déclarations, vous est-il possible d'agir pour permettre aux élèves de la classe de MS-GS d'être accueillis à l'école demain, après-demain et autant que nécessaire avec un enseignant remplaçant qui leur offrira les mêmes chances avec une offre éducative de qualité ?

Veillez agréer, monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, l'expression de nos sentiments distingués.

Les représentants de l'AAPE Palaiseau du groupe scolaire Caroline Aigle, affiliés UNAAPE.

